

Le 12 septembre 2011,

Communiqué

10 ans de succès !

Alors que les salariées ont couru dimanche « La Parisienne », célèbre course féminine en faveur de la lutte du cancer du sein, l'entreprise souffle aujourd'hui ses 10 bougies.

C'est l'occasion de découvrir une facette de l'immobilier souvent méconnu des propriétaires parisiens.

Vous est-il venu à l'idée que votre appartement pouvait être sur source de revenus pendant vos absences ?

Paris Attitude offre la possibilité de louer votre bien meublé, pour des durées flexibles allant de plusieurs jours à plusieurs mois en toute sécurité.

Paris Attitude offre un service sans exclusivité et totalement gratuit pour le propriétaire ; ainsi les avantages sont multiples : des durées de location adaptées avec un taux d'occupation optimisé, la liberté de récupérer son bien à tout moment et surtout des avantages fiscaux non négligeables.

En lien constant avec le locataire pendant toute sa durée du séjour Paris Attitude s'affirme aujourd'hui le leader sur ce le marché de la location meublée temporaire à Paris.

Avec un parc de plus de 5000 appartements l'agence attire quotidiennement sur son site www.parisattitude.com des milliers de visiteurs du monde entier : expatriés, hommes d'affaires, étudiants, touristes...

A l'occasion de ses 10 ans Paris Attitude lance une nouvelle version de son site web qui verra le jour en mars 2012 alors avant de découvrir cette nouvelle version découvrez le concept de la location meublée !

A bientôt !

Myriam La Selve
Directrice Marketing et Communication
PARIS ATTITUDE
6, rue du Sentier 75002 Paris
myriam@parisattitude.com